

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie des comptes de dépenses personnelles payées par le gouvernement à M. St. Amour, surintendant du canal Soulanges, depuis la date de sa nomination.

Sur motion de M. Carvell, secondé par M. Maclean (Halifax),  
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes et Alleyn Taschereau, avocat, de Québec, au sujet de nouveaux cadenas pour sacs de malle.

Sur motion de M. McKenzie, secondé par M. Lemieux,  
Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, contrats, soumissions et rapports de l'inspecteur du gouvernement au sujet des travaux et réparations de l'édifice public à North-Sydney en 1912, et plus spécialement copie du rapport de l'inspecteur au sujet des dommages causés par le feu pendant la construction des dits travaux et réparations. Aussi, copie des soumissions de Henry Lovell pour les dits travaux.

M. Borden propose, secondé par M. Pelletier,—Que le bill (No 156) concernant un certain traité de commerce et de navigation entre Sa Majesté le Roi et Sa Majesté l'Empereur du Japon, soit maintenant lu une deuxième fois.  
Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Bureau, secondé par M. Pelletier,  
Ordonné, que le débat soit ajourné pour être de nouveau repris ce jour.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:—

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement:—

Bill (No 11) intitulé: "Loi concernant la *New Orleans and Grand Isle Traction, Light and Power Company, Limited*, et ayant pour objet d'en changer le nom en celui de *New Orleans and Grand Isle Railway, Light and Power Company, Limited*";

Bill (No 69) intitulé: "Loi concernant la *Ebro Irrigation and Power Company, Limited*";

Bill (No 78) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Canada Hail Insurance Company*"; et

Bill (No 162) intitulé: "Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public des exercices financiers se terminant respectivement le 31 mars 1913, et le 31 mars 1914".

Aussi, le Sénat acquiesce aux amendements faits par cette Chambre aux bills suivants du Sénat, savoir:—

Bill V 2 (No 145) intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Kent Lacey"; et

Bill O 2 (No 138) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Lee Brewster".

Et aussi, le Sénat a adopté le bill suivant, pour lequel il demande le concours de cette Chambre, savoir:—

Bill Y 2 (No 163) intitulé: "Loi modifiant la Loi des grains du Canada".

Un message est reçu de Son Excellence l'Administrateur du Dominion, par le capitaine Ernest J. Chambers, gentilhomme huissier de la Verge Noire.

M. L'ORATEUR,

Son Excellence l'Administrateur du Dominion désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.